

# **Rapport financier**

## **Exercice terminé le 31 décembre 2020**

Municipalité de Kamouraska | 14050 |

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la municipalité de Kamouraska

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la municipalité de Kamouraska (la Municipalité), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2020 et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Municipalité inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S17, S18, S23-1, S23-2 et S23-3 et portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la municipalité à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la municipalité ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la municipalité.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la municipalité;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la municipalité à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la municipalité à cesser ses activités;

Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Mallette S.E.N.C.R.L.*  
*Carolyne Thériault, CPA, CA*

Mallette S.E.N.C.R.L.

Carolyne Thériault, CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique #A121812

470 avenue Chapleau Saint-Pascal QC G0L 3Y0

2021-04-12

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
RÉSULTATS DÉTAILLÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

		Budget 2020		Réalizations 2020		Total	Réalizations 2019
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
<b>Revenus</b>							
<b>Fonctionnement</b>							
Taxes	1	1 459 974	1 541 071		1 541 071	1 457 958	
Compensations tenant lieu de taxes	2	5 980	12 867		12 867	6 121	
Quotes-parts	3						
Transferts	4	166 096	228 346		226 346	150 627	
Services rendus	5	10 180	10 313		10 313	13 353	
Imposition de droits	6	20 000	33 851		33 851	40 591	
Amendes et pénalités	7	350	50		50	570	
Revenus de placements de portefeuille	8	5 000	8 558		8 558	9 942	
Autres revenus d'intérêts	9	2 500	2 952		2 952	7 617	
Autres revenus	10	27 508	35 567		35 567	59 800	
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	1 697 588	1 871 575		1 671 575	1 746 579	
<b>Investissement</b>							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15		2 330 561		2 330 561	576 005	
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17						
Autres	18						
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
	20		2 330 561		2 330 561	676 005	
	21	1 697 588	4 202 136		4 202 136	2 322 584	
<b>Charges</b>							
Administration générale	22	352 232	302 436	5 539	307 975	277 620	
Sécurité publique	23	208 863	184 105	21 760	205 865	212 523	
Transport	24	308 363	268 150	177 778	445 928	472 010	
Hygiène du milieu	25	296 880	305 184	188 483	493 667	396 393	
Santé et bien-être	26	1 500	9 002		9 002	1 130	
Aménagement, urbanisme et développement	27	125 116	107 087		107 087	121 085	
Loisirs et culture	28	169 760	101 397	57 467	168 864	197 714	
Réseau d'électricité	29						
Frais de financement	30	45 000	50 513		50 513		
Effet net des opérations de restructuration	31						
Amortissement des immobilisations	32	327 768	451 027	451 027			
	33	1 835 482	1 778 901		1 778 901	1 678 485	
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	34	(137 894)	2 423 235		2 423 235	644 099	

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

		2020		2019
		Budget	Réalizations	Réalizations
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	(137 894)	2 423 235	644 099
<b>Moins : revenus d'investissement</b>	2	( )	2 330 561	( 576 005 )
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	(137 894)	92 674	68 094
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
<b>Immobilisations</b>				
Amortissement	4	327 768	451 027	347 845
Produit de cession	5			
(Gain) perte sur cession	6			2 074
Réduction de valeur / Reclassement	7			
	8	327 768	451 027	349 919
<b>Propriétés destinées à la revente</b>				
Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11			
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>				
Remboursement ou produit de cession	12			
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14			
	15			
<b>Financement</b>				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16			
Remboursement de la dette à long terme	17	( )	( )	( )
	18			
<b>Affectations</b>				
Activités d'investissement	19	( 186 906 )	116 072	( 117 328 )
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20			
Excédent de fonctionnement affecté	21		24 197	55 903
Réserves financières et fonds réservés	22	( 2 968 )	( 2 968 )	( 2 968 )
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23			
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	(189 874)	(94 843)	(64 393)
	26	137 894	356 184	285 526
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27		448 858	353 620

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

		2020	2019
<b>Activités de fonctionnement</b>			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	2 423 235	644 099
<b>Éléments sans effet sur la trésorerie</b>			
Amortissement (note 16)	2	451 027	347 845
Autres	3		2 075
▪ Perte sur cession d'immo corp.	4		
▪	5	2 874 262	994 019
<b>Variation nette des éléments hors caisse</b>			
Débiteurs	6	(1 650 732)	(651 765)
Autres actifs financiers	7		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	8	(705 447)	938 265
Revenus reportés	9		
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10		
Propriétés destinées à la revente	11		
Stocks de fournitures	12		
Autres actifs non financiers	13	(46 139)	
	14	471 944	1 280 519
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>			
Acquisition	15	(1 421 653)	(2 973 097)
Produit de cession	16		
	17	(1 421 653)	(2 973 097)
<b>Activités de placement</b>			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	18	( )	( )
Remboursement ou cession	19		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	20	( )	( )
Cession	21		
	22		
<b>Activités de financement (note 4)</b>			
Émission de dettes à long terme	23	3 275 000	
Remboursement de la dette à long terme	24	( )	( )
Variation nette des emprunts temporaires	25	(1 607 875)	1 607 875
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	26	(36 429)	
Autres	27		
▪	28		
▪	29	1 630 696	1 607 875
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	30	680 987	(84 703)
Solde déjà établi	31	467 898	552 601
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32		
Solde redressé	33	467 898	552 601
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)</b>	34	1 148 885	467 898

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

		2020	2019
		Réalizations	Réalizations
<b>Revenus d'investissement</b>	1	2 330 561	576 005
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
<b>Immobilisations</b>			
<b>Acquisition</b>			
Administration générale	2 (	6 370 )(	4 710 )
Sécurité publique	3 (	227 682 )(	371 323 )
Transport	4 (	79 098 )(	7 479 )
Hygiène du milieu	5 (	1 036 858 )(	2 375 141 )
Santé et bien-être	6 (	) (	) )
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	) (	) )
Loisirs et culture	8 (	71 645 )(	214 444 )
Réseau d'électricité	9 (	) (	) )
	10 (	1 421 653 )(	2 973 097 )
<b>Propriétés destinées à la revente</b>			
Acquisition	11 (	) (	) )
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>			
Émission ou acquisition	12 (	) (	) )
<b>Financement</b>			
Financement à long terme des activités d'investissement	13	1 026 474	
<b>Affectations</b>			
Activités de fonctionnement	14	116 072	117 328
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté	15	17 686	
Excédent de fonctionnement affecté	16	313 505	48 000
Réserves financières et fonds réservés	17		
	18	447 263	165 328
	19	52 084	(2 807 769)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	20	2 382 645	(2 231 764)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ  
AU 31 DÉCEMBRE 2020**

		2020	2019
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	867 858	530 034
Excédent de fonctionnement affecté	2	393 235	637 587
Réserves financières et fonds réservés	3	14 334	11 367
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	( )	( )
Financement des investissements en cours	5	(113 865)	(2 496 509)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	7 982 546	8 038 394
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	9 144 108	6 720 873

**VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS**

<b>Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté</b>			
Administration municipale	9	867 858	530 034
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	10		
	11	867 858	530 034
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
Administration municipale			
▪ Aqueduc & égouts	12	370 500	474 082
▪ Amél. centre com.	13	22 735	
▪ Réservoir incendie 2020	14		163 505
▪	15		
▪	16		
▪	17		
▪	18		
▪	19		
▪	20		
	21	393 235	637 587
<b>Organismes contrôlés et partenariats<sup>1</sup></b>			
▪	22		
▪	23		
▪	24		
	25		
	26	393 235	637 587

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)  
AU 31 DÉCEMBRE 2020**

	2020	2019
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>		
<b>Réserves financières - Administration municipale</b>		
▪	27	
▪	28	
▪	29	
▪	30	
▪	31	
	<b>32</b>	
<b>Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats</b>		
▪	33	
▪	34	
▪	35	
	<b>36</b>	
<b>Fonds réservés</b>		
<b>Fonds de roulement</b>		
Administration municipale	37	14 334
Organismes contrôlés et partenariats	38	11 367
<b>Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés</b>		
<b>Montant réservé pour le service de la dette à long terme</b>		
Administration municipale	39	
Organismes contrôlés et partenariats	40	
<b>Montant non réservé</b>		
Administration municipale	41	
Organismes contrôlés et partenariats	42	
Fonds local d'investissement	43	
Fonds local de solidarité	44	
<b>Autres</b>		
▪	45	
▪	46	
	<b>47</b>	<b>14 334</b>
	<b>48</b>	<b>11 367</b>
	<b>14 334</b>	<b>11 367</b>

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)  
AU 31 DÉCEMBRE 2020**

	2020	2019
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Financement des Investissements en cours</b>		
Financement non utilisé	82	
Investissements à financer	83 ( 113 865 )	( 2 496 509 )
	84	(2 496 509)
<b>Investissement net dans les immobilisations et autres actifs</b>		
<b>Éléments d'actif</b>		
Immobilisations	85	9 009 020
Propriétés destinées à la revente	86	8 038 394
Prêts	87	
Placements de portefeuille à titre d'investissement	88	
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	89	
	90	9 009 020
	91	8 038 394
<b>Ajustements aux éléments d'actif</b>	92	9 009 020
	93	8 038 394
<b>Éléments de passif correspondant</b>		
Dette à long terme	93 ( 3 238 571 )	( )
Frais reportés liés à la dette à long terme	94 ( 36 429 )	( )
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	95	2 248 526
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	96	
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	97	
	98 ( 1 026 474 )	( )
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	99 ( )	( )
	100 ( 1 026 474 )	( )
	101	7 982 546
		8 038 394

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)  
AU 31 DÉCEMBRE 2020**

2020

2019

**VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)****Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir**

Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables

Avantages sociaux futurs			
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	49	(	)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	50	(	)(
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite			
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	51	(	)(
Autres	52	(	)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	53	(	)(
	54	(	)(
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	55	(	)(
Assainissement des sites contaminés	58	(	)(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	57	(	)(
Autres			
▪	58	(	)(
▪	59	(	)(
	60	(	)(
Mesures d'allègement fiscal transitoires			
Modifications comptables du 1 <sup>er</sup> janvier 2000			
Salaires et avantages sociaux	61	(	)(
Intérêts sur la dette à long terme	62	(	)(
Mesures relatives à la TVQ			
Utilisation du fonds général	63	(	)(
Utilisation du fonds de roulement	64	(	)(
Mesure relative aux frais reportés	65	(	)(
Autres			
▪	66	(	)(
▪	67	(	)(
	68	(	)(
Financement à long terme des activités de fonctionnement			
Mesure transitoire relative à la TVQ	69	(	)(
Frais d'émission de la dette à long terme	70	(	)(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	71	(	)(
Autres			
▪	72	(	)(
▪	73	(	)(
	74	(	)(
Éléments présentés à l'encontre des DCTP			
Financement des activités de fonctionnement	75		
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	76		
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	77		
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	78		
Autres			
▪	79		
	80		
	81	(	)(

**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE  
AU 31 DÉCEMBRE 2020**

		2020	2019
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	1 148 885	467 898
Débiteurs (note 5)	2	2 508 161	857 429
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6		
Autres actifs financiers (note 9)	7		
	8	3 657 046	1 325 327
<b>PASSIFS</b>			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 10)	10		1 607 875
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	329 526	1 034 973
Revenus reportés (note 12)	12		
Dette à long terme (note 13)	13	3 238 571	
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14		
Autres passifs (note 14)	15		
	16	3 568 097	2 642 848
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 15)</b>	17	88 949	(1 317 521)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>			
Immobilisations (note 16)	18	9 009 020	8 038 394
Propriétés destinées à la revente (note 17)	19		
Stocks de fournitures	20		
Autres actifs non financiers (note 18)	21	46 139	
	22	9 055 159	8 038 394
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>	23	9 144 108	6 720 873

Obligations contractuelles (note 19)

Droits contractuels (note 20)

Passifs éventuels (note 21)

Voir les notes afférentes aux états financiers, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME  
AU 31 DÉCEMBRE 2020**

Non audité

<b>Administration municipale</b>		
Dettes à long terme	1	3 275 000
<b>Ajouter</b>		
Activités d'investissement à financer	2	113 865
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dettes en cours de refinancement	4	
Autres	5	
▪	6	
▪		
<b>Déduire</b>		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	7	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	8	
Débiteurs	9	2 248 526
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec	10	
Autres montants	11	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	12	
Autres		
▪ TECQ 2019-2023	13	113 865
▪	14	
<b>Endettement net à long terme de l'administration municipale</b>	15	1 026 474
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats</b>	16	
<b>Endettement net à long terme</b>	17	1 026 474
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes</b>		
Municipalité régionale de comté	18	
Communauté métropolitaine	19	
Autres organismes	20	44 476
<b>Endettement total net à long terme</b>	21	1 070 950
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	22	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	23	
	24	
<b>Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote- part dans l'agglomération s'il y a lieu)</b>	25	1 070 950
<b>Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)</b>	26	
<b>Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 25 ci-dessus, et à la ligne 21, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)</b>	27	

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL

À la trésorière de la municipalité de Kamouraska,

### Opinion

Nous avons effectué l'audit de l'état établissant le taux global de taxation réel de la municipalité de Kamouraska (ci-après la « Municipalité ») pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020 (ci-après l'« état »).

À notre avis, l'état ci-joint pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020 a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) (ci-après les « exigences légales »).

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit de l'état au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Observation - Référentiel comptable

Nous attirons l'attention sur la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) qui décrit le référentiel comptable appliqué. L'état a été préparé afin de permettre à la municipalité de répondre aux exigences de l'article 176 du Code municipal du Québec (chapitre C-27.1). En conséquence, il est possible que l'état ne puisse se prêter à un usage autre. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'état

La direction est responsable de l'établissement de l'état conformément aux exigences légales, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la municipalité.

### Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'état

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'état pris dans son ensemble est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL

opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs de l'état prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que l'état comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la municipalité;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, le cas échéant, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Mallette s.e.n.c.r.l.*

*Carolyne Thériault, CPA, CA*

Mallette S.E.N.C.R.L.

Carolyne Thériault, CPA, auditrice, CA, permis de comptabilité publique #A121812  
470 avenue Chapleau Saint-Pascal QC G0L 3Y0

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

**REVENUS ADMISSIBLES**

Revenus de taxes	1	1 541 071
Total des crédits et dégrèvements relatifs uniquement aux taxes foncières, pris en compte dans les revenus de taxes	2	<u>                    </u>
<b>Ajouter</b>		
Revenus de taxes de l'exercice 2020 provisionnés pour contestations d'évaluation foncière	3	
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales	4	
<b>Déduire</b>		
Taxes d'affaires	5	
Taxes foncières imposées en vertu du 1 <sup>er</sup> alinéa de l'article 208 LFM	6	
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base	7	
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1	8	3 466
Autres taxes non reconnues aux fins du calcul du taux global de taxation réel	9	<u>                    </u>
<b>Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel</b>	10	<u><u>1 537 605</u></u>

**ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES**

Évaluation des immeubles imposables au 1 <sup>er</sup> janvier 2020 en tenant compte de toutes modifications et mises à jour qui ont un effet à cette date	11	129 460 800
Évaluation des immeubles imposables au 31 décembre 2020 en tenant compte de toutes modifications et mises à jour qui ont un effet à cette date	12	<u>128 975 700</u>
<b>Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel</b> (Somme des lignes 11 et 12, le tout divisé par 2)	13	<u><u>129 218 250</u></u>

<b>TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL DE 2020</b> (Ligne 10 + ligne 13 x 100)	14	<u><u>1,1899 / 100 \$</u></u>
--	----	-------------------------------